

La Gazette de Germigny L'évêque



n° 51 Automne 2022

Champignons dans un rai de lumière, forêt domaniale de Montceaux.



*Chères Germinoises, Chers Germinois,
Mes Chers Administrés,*

J'espère que pour chacun la rentrée s'est bien passée.

De notre côté, nous affrontons cette rentrée avec inquiétude face à la forte augmentation attendue du gaz et de l'électricité. La commune est concernée directement mais aussi indirectement par l'augmentation du prix de ses partenaires. Toutes ces augmentations que la commune doit assumer sans augmentation des dotations de l'Etat pourraient réduire considérablement notre excédent de fonctionnement. Des mesures plus draconiennes devront être adoptées pour contenir cette inflation. Une extinction de l'éclairage public la nuit pourrait déjà être envisagée.

Depuis plus de 10 ans, la commune n'a pas modifié le taux d'imposition des impôts locaux ; pourtant le montant de votre taxe foncière a augmenté. Vous trouverez dans les pages de la gazette un article passant à la loupe votre feuille d'impôt.

Par délibération en date du 28 septembre dernier, le conseil municipal a voté l'arrêt du projet de PLU (Plan Local d'Urbanisme). L'ensemble des documents qui concerne ce projet va maintenant être adressé aux trente-cinq personnes publiques associées à sa conception, qui disposent d'un délai de trois mois pour nous faire parvenir leurs observations. Ensuite, viendra la désignation par le tribunal administratif du commissaire enquêteur qui mènera l'enquête publique. A l'issue de cette enquête, le vote définitif du PLU pourra être envisagé. Je vous rappelle que les documents essentiels du projet de PLU sont en consultation libre sur le site internet de la commune dans l'onglet « urbanisme » et que je me tiens bien évidemment à votre entière disposition pour répondre à toutes vos questions.

Je souhaite maintenant adresser des félicitations à deux germinois pour lesquels j'ai été informée de leurs exploits sportifs et leur dire que notre commune est très fière de leur réussite.

Magalie MANTEZ avec sa jument Nebraska a remporté le titre de championne de France d'équitation 2022 à Lamotte-Beuvron dans la discipline CSO catégorie Club Elite Senior J.Senior.

Lenny GOKPAN HOAREAU, jeune tennisman plein d'avenir âgé de 9 ans, qui a déjà remporté de nombreux tournois, a été sélectionné pour représenter la ligue Ile de France au niveau national.

Avant de terminer mes propos, je vous donne rendez-vous le 17 novembre prochain à partir de 19 heures pour notre soirée beaujolais nouveau sur le thème de l'Alsace cette année. Nous aurons le plaisir d'accueillir les membres de l'association Hora qui réaliseront quelques danses folkloriques.

Bien amicalement.
Votre Maire

Aline MARIE - MELLARE



Mairie

7, allée de l'Eglise

77910 Germigny-L'évêque

tel: 01 64 33 01 89

fax: 01 64 33 86 66

mairie@germignyleveque.fr



Jours
d'ouverture

Matin

Après-midi

Lundi

XXX

16h à 18h30

Mercredi

9h à 12h

XXX

Vendredi

XXX

16h à 18h30

Samedi

10h à 12h

XXX

Permanence de Madame le Maire

le mercredi et le samedi de 10h à 12h
ou sur RDV le mercredi et le samedi de
9h à 13h

Dépôt des dossiers d'urbanisme

le mercredi et le samedi de 10h à 12h
ou sur RDV le mercredi et le samedi de
9h à 13h

**Dernier ramassage des déchets verts
lundi 23 novembre 2022.**

**La distribution des sacs de déchets verts
sera terminée samedi 21 novembre 2022.**

Passeport biométrique et carte d'identité

Sur RDV à la mairie de Meaux ou Lizy sur Ourcq

Carte Imagin'R

La municipalité subventionne l'achat du forfait annuel à hauteur de 50€ pour les lycéens uniquement

SACPA

Assistance animaux, pour tous les animaux errants : contacter la Mairie

Location de barnums (réservé aux germinois)

Tarifs : barnum 3m x 6m 95 € , barum 3x3 60 € s'adresser en mairie.

Location de la salle des fêtes, allée des noyers

Pour les germinois : en semaine 1 jour : 300 €, le week-end 500 €
(caution de 1 500€)

Pour les non germinois : en semaine 1 jour : 600 €, le week-end 1000 €
(caution 1500 €)

Nouveau règlement en ligne sur le site www.germignyleveque.fr



Travaux de construction du préau de l'école de la Pinède.

L'entreprise Canard a débuté la construction du préau de l'école de la Pinède à la mi septembre.

Les travaux de terrassement ont été confiés à l'entreprise Naudin. Compte tenu de la piètre qualité du sous sol, confirmée par l'étude géotechnique réalisée par le cabinet SAGA, l'entreprise Sondefor a réalisé des micropieux allant jusqu'à 9 mètres de profondeur. Les travaux sont suivis par le bureau de contrôle APAVE qui a validé les plans et principes constructifs proposés.

L'entreprise CANARD a réalisé la dalle du préau ainsi que les poteaux en béton qui vont supporter la future charpente, réalisée par l'entreprise Corcessin.

Le chantier constitue une petite attraction pour les élèves de l'école. Nous tenons à remercier l'équipe enseignante pour sa compréhension.



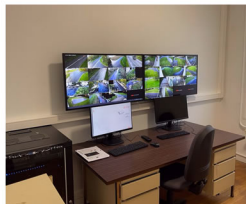
Installation de buts multisports à l'école

L'entreprise «MultiSport» a installé des buts dans la cours de l'école primaire. Ces structures permettent trois activités sportives combinées: le football, le basket-ball et le hand ball.



Mise en place du système de vidéoprotection dans la commune

La société Ibson, spécialisée dans l'installation de système de vidéo protection pour les collectivités ainsi que pour les gendarmeries, a effectué le déploiement de 15 caméras sur la commune. Les entrées de commune, les abords des bâtiments publics sont protégés. Les images sont conservées pendant un mois. En cas d'actes délictueux, les gendarmes ou la police peuvent réquisitionner les images afin d'élucider une affaire. Nous espérons que cette installation aura un rôle dissuasif pour la tranquillité de tous.



Impôts locaux, la taxe foncière

Chaque foyer fiscal propriétaire de son logement a reçu son avis d'imposition sur le foncier bâti. On peut constater une hausse du montant de cette taxe qui mérite une explication détaillée.

En effet, cette hausse s'explique par 2 facteurs car la commune n'a pas augmenté ses taux d'imposition depuis plus de 10 ans:

1/ **une hausse des bases** (valeur locative) qui est décidée chaque année par les services fiscaux : + 3,4% en 2022.

2/ **l'instauration de la taxe GEMAPI** (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) par la CAPM.

Pour obtenir 2 millions d'euros (produit attendu par la CAPM pour la lutte contre les inondations), les services fiscaux ont calculé un taux de 1,16%.



Les différentes catégories de chiens et les obligations de leurs détenteurs.

La loi du 6 janvier 1999 complète les lois précédentes sur la protection des animaux, en renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dits dangereux.

La loi définit ainsi les chiens susceptibles d'être dangereux en les classant en deux catégories (1ère et 2ème catégories), en fonction de leur morphologie, de type molossoïde, et de leur agressivité.

Elle définit également les obligations à remplir par les détenteurs de chiens de ces deux catégories.

Les différentes catégories de chiens

1ère catégorie

La 1ère catégorie regroupe les chiens d'attaque

- Pitbulls : chiens assimilables morphologiquement aux American Staffordshire terriers non inscrits à un livre généalogique, et à ceux qui leur ressemblent.
- Boerbulls : chiens assimilables morphologiquement aux Mastiffs non inscrits à un livre généalogique, et à ceux qui leur ressemblent.
- Tosas non inscrits à un livre généalogique et ceux qui leur ressemblent.

2ème catégorie

La 2ème catégorie regroupe les chiens de garde et de défense

- Race American Staffordshire terrier.
- Race Tosa.
- Race Rottweiler ou chiens assimilables morphologiquement aux Rottweilers.

3ème catégorie

La 3ème catégorie regroupe tous les autres chiens.

La loi du 20 juin 2008 est venue renforcer les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux.

Elle oblige tout détenteur de chien catégorie 1 ou 2 à faire réaliser par un vétérinaire inscrit sur une liste départementale, une évaluation comportementale du chien.

Et à déposer en mairie un dossier de demande de délivrance d'un permis de détention d'un chien catégorisé (cerfa 13996*01).

Mesures obligatoires:

- * pour maîtres majeurs uniquement
- * en laisse, muselé sur la voie publique
- * déclaré en mairie
- * évaluation comportementale
- * assurance spéciale
- * attestation d'aptitude du maître

Le maître peut prescrire des mesures particulières s'il estime qu'un chien représente un danger.

Un chien qui a déjà fait une victime est évalué. Le maître peut ordonner l'euthanasie des mesures particulières ou imposer au maître une attestation d'aptitude.

Il n'a pas de certificat de naissance ou de pedigree mais a les mêmes caractéristiques physiques:	Il a un certificat de naissance ou de pedigree (inscrit au LOF*):
Cat. 1	Cat. 2
✓	✗
✗	✓
✗	✓
✗	✓
✗	✗

Vois sur Air France

ADHAP Trois agences: Meaux, Saint-Mard et Mouroux

Des équipes réactives, disponibles 365J/an.

Des intervenants de confiance, diplômés et expérimentés.

Une qualité de service reconnue et garantie par un infirmier coordinateur

Ce qui fait notre différence: " Prendre le temps de bien faire les choses."

l'aide à domicile



ADHAP



BESOIN D'AIDE À DOMICILE ?



Bénéficiez de 50 %
de crédit d'impôt
selon art L299 sociétés du CIO

www.adhap.fr

1 rue Aristide Briand

77100 MEAUX

Tél : 01 60 24 48 00

E-mail : adhap77a@adhap.fr

Franchisé indépendant - Eurl BIENVIVRADOM
Autorisation du Conseil départemental
N° Déclaration : 810820845
Numéro Siret 81082084500032 - Code APE 8810A

31 B rue Pasteur

77230 SAINT- MARD

Tél : 01 80 81 45 15

E-mail : adhap77a@adhap.fr

Franchisé indépendant - Eurl BIENVIVRADOM
Autorisation du Conseil départemental
N° Déclaration : 810820845
Numéro Siret 81082084500040 - Code APE 8810A

287 avenue du Maréchal Leclerc

77120 MOURoux

Tél : 01 83 38 98 02

E-mail : adhap77a@adhap.fr

Franchisé indépendant - Eurl BIENVIVRADOM
Autorisation du Conseil départemental
N° Déclaration : 810820845
Numéro Siret 81082084500057 - Code APE 8810A

Bureaux ouverts du lundi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 18h

Interventions 7j/7 de 7h à 21h

l'aide à domicile

ADHAP

La force d'un réseau national



infiniment humain

SALLE DES FÊTES
GERMIGNY L'EVÊQUE

BOURSE AUX JOUETS

BUVETTE ET PETITE RESTAURATION
SUR PLACE

7€
TABLE
1.80m

**DIMANCHE 20
NOVEMBRE
2022**

9H - 17H

OUVERTURE

AUX

EXPOSANTS

à 8h

EN INTÉRIEUR

ENTRÉE LIBRE

PARKING GRATUIT

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS

lesgerminions@yahoo.com

Tél : 06 61 63 13 29

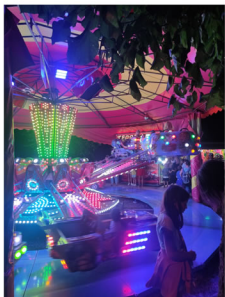


Ca c'est passé

Trois jours de fête à Germigny.

Comme chaque année, notre village a célébré la fin de l'été par trois journées festives. Fête foraine, repas des germinois organisé par l'association Feel Ness, retraite aux flambeaux et feu d'artifice étaient au programme. Cette année le thème « Si on chantait » a permis aux germinois de revisiter les classiques de la chanson française. La décoration du village a été réalisée par les membres du conseil municipal, des bénévoles, les enfants du centre de loisirs. Nous les remercions vivement pour leur investissement. La retraite aux flambeaux a été accompagnée en musique par Shona et son orchestre... tuba, banjo, trompette et saxophone.

Comme le veut la tradition, les forains ont offert une raquette fleurie pour le monument aux morts et partagé avec les germinois le pot de l'amitié offert par la mairie.





Le Forum de associations

Dimanche 5 septembre les associations de Germigny se sont rassemblées à la salle des fêtes allée des noyers pour se présenter aux germinois.

Des animations et démonstrations étaient proposées pour découvrir les différentes activités des associations.

Une très bonne journée pour bien débuter l'année scolaire.



Retour au Far West avec l'association
Cavalerie d'hier et d'aujourd'hui.



Démonstration de mini trampoline par l'association Feel Ness.

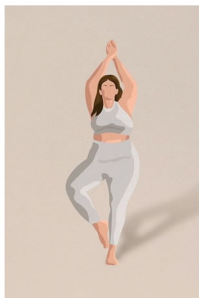
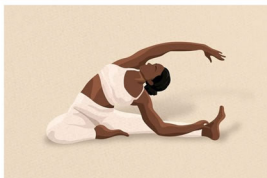
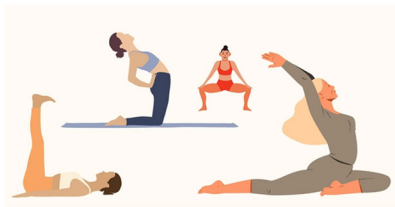
L'art de l'équilibre pour tous !

Le Yoga Nidra et le Qi Gong sont deux gymnastiques provenant d'Asie, ancrées dans les deux cultures emblématiques de ce continent : l'Inde et la Chine. Chacune d'elles se déploie tantôt vers la convalescence et le renforcement d'une constitution, tantôt vers l'élargissement de la force, de la vigueur dans la perspective de pratiques sportives plus intensives. Leur pratique hebdomadaire ou quotidienne, favorisent la santé, le bien-être et la force nécessaire aussi dans la pratique des arts martiaux.

Depuis le mois de septembre les cours de Yoga Nidra évoluent en proposant une combinaison égale d'hatha yoga et de Yoga Nidra. Ceci afin de mieux combiner assouplissement global du corps, postures et élargissement de la conscience par la décontraction. Des améliorations de la qualité du sommeil et de l'endormissement se sont rapidement présentées pour certains pratiquants.

Le Qi Gong offre actuellement un programme qui associe renforcement du système immunitaire, des os et nettoyage des articulations. Les petites douleurs de l'hiver sont pour l'instant atténuées ou mise en sommeil. Tant mieux ! Nous allons poursuivre vers un renforcement des poumons, des reins et du Tan tien du bas pour profiter de la paix de la saison sombre et recharger nos batteries.

L'association Améthyste met en avant ces pratiques millénaires avec passion et bonne humeur. Notre pot de l'amitié a été un chouette moment de rencontre. Nous continuons d'accueillir de nouveaux pratiquants toute l'année.



Tournoi de Padel Octobre rose

Le dimanche 23 octobre, un tournoi octobre rose a réuni 16 joueuses pour la bonne cause. Des joueuses de Sens, Soissons, Paris et Germigny se sont rencontrées avec un excellent état d'esprit. Le bénéfice de ce tournoi est reversé à une association de lutte contre le cancer.

Côté tennis, un jeune germinois en compétition nationale à Limoges
Tous nos encouragements à Lenny Gokpon Hoareau, qui a été sélectionné pour représenter la ligue Ile de France en championnats par équipe 9 ans.
Lenny et son équipe se sont imposés durant la phase préliminaire face à la Corse et le PACA.

Actuellement, Lenny poursuit l'aventure à Limoges avec une victoire contre la Bretagne.

On croise les doigts pour la suite.

C'est déjà exceptionnel!



Halloween à la mode Feel Ness : Même pas peur !!

Feel Ness, association sportive loi 1901, a organisé sa traditionnelle fête d'Halloween dans la salle de sport entièrement décorée. Autant dire qu'il y avait de l'ambiance, du sport et des déguisements plus effrayants les uns que les autres ! Les festivités se sont poursuivies sur la piste pour la plus grande joie des petits et grands autour de gourmandises terrifiantes !

Alors si vous aussi vous voulez faire du sport en vous amusant n'hésitez pas à nous rejoindre.

Des questions, contactez-nous :

feelness77910@gmail.com ou 06 20 36 19 15.



Halloween 2022

Après la traditionnelle photo des tous les petits monstres devant la salle des fêtes, les enfants sont partis accompagnés de leurs parents pour la chasse aux bonbons à travers le village!

Un grand merci aux Germinoises qui ont joué le jeu et les ont bien gâtés!
Puis tous se sont retrouvés dans la salle des fêtes décorée pour l'occasion autour d'un buffet préparé par les membres de l'association et pour la projection d'un film pour les enfants : Hôtel Transylvania 2.
Une très belle soirée!



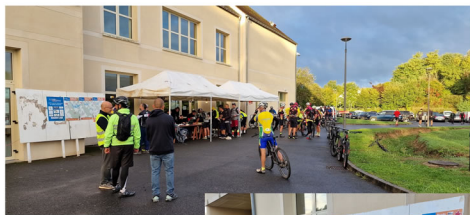


USTG Découverte de notre belle campagne à VTT

L'USTG (Union Sportive Trilport Germigny) a de nouveau pu faire découvrir cette année les chemins des alentours des communes de Germigny et Trilport à VTT. La 5ème Rand'Automnale Briarde, ouverte à tous, a réuni 130 participants de tous âges, sur trois circuits de 14 à 60 km au départ de Germigny l' Évêque.

Contrairement aux prévisions pour ce premier dimanche d'octobre, les participants ont pu rouler sous une météo plutôt clémente et faire honneur aux ravitaillements présents sur les circuits.

Un remerciement aux deux communes qui nous soutiennent et nous permettent de faire vivre le vélo sur celles-ci au travers de tels événements.



Brûlage des déchets verts

Les brûlages de déchets verts émettent de nombreux composés toxiques et sont une source importante de pollution de l'air. Ainsi, brûler 50 kg de déchets verts émet autant de particules que 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente.

Des solutions alternatives existent : elles passent par la valorisation sur place, comme le paillage, le compostage et le broyage, ou bien par la gestion collective de ces déchets. Le respect de ces dispositions est l'affaire de tous : particuliers, collectivités, entreprises et agriculteurs. Il est possible d'alerter la gendarmerie en cas de non-respect de l'interdiction de brûler les déchets verts chez soi.

Toute infraction expose les contrevenants à une contravention de 450 euros et de 750 euros en cas de récidive.



Romain Arbre et Jardin

À l'écoute de vos arbres



Elagage

Abattage

Conseils

Entretien de jardin



Un élagueur dans notre ville

Diplômé du CS Taille/Soins aux arbres



Romain

06 19 69 56 84

romain.rovira@yahoo.fr

Soirée Beaujolais Nouveau



Jeudi 17 novembre

de 19h à 21h

2022

Salle des fêtes

allée des noyers

ALSACE

Danses folkloriques



Germigny l'Évêque

Pendant la soirée beaujolais nouveau, l'association HORA de Roissy-en-Brie nous présentera des danses folkloriques alsaciennes. L'occasion de découvrir cette belle région grâce à sa musique et ses danses traditionnelles.



*R*esponsable de la publication : Mme Aline Marie-Mellaré

*C*onception et réalisation : Commission communication

*R*édaction : Céline Danet, Josiane Rispincelle, Danièle Zoetemelk

*T*irage : 610 exemplaires



Pour vous informer

<http://germignyleveque.fr/>

<https://www.facebook.com/mairie.germignyleveque>

application mobile Germigny L'évêque sur playstore

Panneau d'information lumineux

https://www.pinterest.fr/germignyleveque/_saved/

